

Circuit de Bures-sur-Yvette

Un contraste entre les vieux villages des bords de l'Yvette, la butte de Gometz, le château de Saint-Jean... et les jeunes Ullis.

D *Balutage jaune-rouge barré* : en sortant de la gare de Bures-sur-Yvette, emprunter le passage souterrain, traverser le parc municipal et continuer dans la même direction, par de petites rues et les bords de l'Yvette, jusqu'à la mairie de Gif-sur-Yvette.

1 *Balutage jaune-rouge* : tourner à gauche. Franchir la voie ferrée. Traverser la forêt communale de Gif, tourner à droite, puis à gauche. Descendre dans le bois de la Haquinière. Tourner à gauche, puis obliquer à droite. Suivre une rue sur 350 m et s'engager à droite dans un chemin. Emprunter à gauche la D 988 sur 100 m. La traverser et remonter en face une ruelle jusqu'à l'église de Gometz-le-Châtel. Suivre la rue de l'Église, puis à gauche, un passage qui descend. Sortir du village. Remonter dans le bois. Tourner à gauche. Après 350 m, tourner à droite. Franchir la voie expérimentale de l'aérotrain. Tourner à droite.

► Aux heures de grande circulation, la traversée de la D 35 est dangereuse. Pour l'éviter, juste avant le hameau de Saint-Clair, emprunter à gauche les marques (*blanc-bleu*) du PR des Ullis qui amènent au centre commercial.

2 Continuer tout et, à l'entrée du hameau de Saint-Clair, tourner à gauche. Traverser la D 35. A la ferme de Grivery, s'engager à droite dans un chemin. Au croisement, suivre à gauche un chemin jusqu'à l'entrée du château de Saint-Jean-de-Beaugard.

3 *Balutage jaune-rouge (diverticule)* : emprunter une route à gauche. Traverser le hameau de Villezieux. Passer sous la D 35. Contourner le centre commercial par la gauche. Suivre une allée qui conduit à la mairie des Ullis, puis sur l'esplanade de la République.

4 *Balutage blanc-bleu du PR des Ullis* : traverser la passerelle de la Vergemière et ensuite la passerelle du parc. Dans le parc, suivre les allées à gauche. Contourner le lac, puis une pièce d'eau. Près d'un banc, descendre une allée bétonnée. Sortir du parc par un escalier. Franchir une route à gauche et s'engager sur un sentier en sous-bois pour arriver à la gare de Bures-sur-Yvette.

► Un potager dans un château

Communes :
Bures-sur-Yvette ;
Gif-sur-Yvette ;
Gometz-le-Châtel ;
Saint-Jean-de-Beaugard ;
Les Ullis.

Départ :
gare de Bures-sur-Yvette (RER B).

Longueur : 16 km.
Durée : 4 h.

Balutage :
jaune-rouge (diverticule) ; jaune-rouge ; blanc-bleu.
Carte au 1 : 25 000
n° 2315 OT.

A voir :

Gif-sur-Yvette :
église Saint-Rémy
(11e, 13e et
16e siècles) ;
château.

Gometz-le-Châtel :
église Saint-Clair
(clocher et chœur,
13e siècle) ; vieilles
maisons médiévales ;
remparts.

Saint-Jean-de-Beaugard : château
(17e siècle) ; jardin
potager, parc,
colombier.

Bures-sur-Yvette :
château du
Petit-Lanay
(17e siècle) parc à la
française ;
église (13e siècle).

